

**ENFANT**

| NOM Prénom | Date de naissance |
|------------|-------------------|
|            | / /               |

**ECOLE**

Classe : .....

Nom de l'enseignant : .....

**FAMILLE**Nom et Prénom de la Mère

.....

Adresse : .....

ü .....

ü .....

courriel.....

profession.....

Nom et Prénom du Père

.....

Adresse : .....

ü .....

ü .....

courriel.....

profession.....

Situation de famille : Mariés - Vie Maritale - Séparé(e) - Garde Alt. - Seul(e) (rayer les mentions inutiles)Nom et Prénom du conjoint(e) de la mère

.....

Adresse : .....

ü .....

ü .....

courriel.....

profession.....

Nom et Prénom conjoint(e) du père

.....

Adresse : .....

ü .....

ü .....

courriel.....

profession.....

**RENSEIGNEMENTS PAYEUR**

Identité du Payeur : .....

Nombre d'enfant(s) à charge : .....

N° sécurité sociale : .....

N° allocataire CAF/MSA : .....

Quotient familial : .....

(photocopie du justificatif CAF/MSA à fournir)

Montant avis Imposition 2014 : .....(si non allocataire CAF/MSA)

(photocopie avis imposition à fournir)

## PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT

Nom et Prénom de la personne .....ü :

Lien avec l'enfant : .....Age : .....

Nom et Prénom de la personne .....ü :

Lien avec l'enfant : .....Age : .....

## ASSURANCE

Nom de la compagnie : .....

N° de contrat : .....

(Une photocopie de l'attestation d'assurance doit obligatoirement être jointe au dossier)

## RENSEIGNEMENTS EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom de la personne à contacter : .....

Lien avec l'enfant.....

N° tél. de cette personne (disponible durant les heures d'accueil) : .....

Nom et Prénom de la personne à contacter : .....

Lien avec l'enfant:.....

N° tél. de cette personne (disponible durant les heures d'accueil) : .....

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX - AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Médecin traitant : Dr.....ü .....à (ville).....

Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccins et qu'il ne présente pas de contre-indication à la prise de repas (allergies)

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de l'enfant sur préconisation des services d'urgence.

## ATTESTATION

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service jeunesse de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale ...).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif aux activités périscolaires conforme à la délibération du conseil municipal, je déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

Je reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie

Date : .....

Signature du responsable légal



**RECRE HEBDO**

Accueil les mercredis après-midi du temps scolaire

Accueil payant au Château de Fontenay pour les enfants de 4 ans au CM2, les mercredis après-midi du temps scolaire de 14h00 à 18h00. Inscription pour l'année scolaire

Possibilité de prise en charge par un animateur à la sortie des classes à 12h avec repas au Château avant le début des activités à 14h

Tarif repas : tarif cantine

Tarif après-midi mangeots : 3,93€ / 4,32€ selon quotient CAF

Tarifs après-midi extérieurs : 7,86€ / 8,64€ selon quotient CAF

|               | <u>Choix Inscription</u>   | <b>Inscriptions</b><br>(Cocher la case) |
|---------------|--|---|
| 12h00 à 18h00 | prise en charge à 12h à l'école le Petit Prince<br><b>REPAS au château de Fontenay</b><br><b>activités de 14h à 18h</b><br>Reprise de l'enfant à 18H00 à l'école Saint Exupéry | <input type="checkbox"/>                |
| 14h00 à 18h00 | Prise en charge à 14h à l'école Saint Exupéry<br><b>ACTIVITES de 14h à 18h</b><br>Reprise de l'enfant à 18H00 à l'école Saint Exupéry  | <input type="checkbox"/>                |

La croix correspondant à un accueil facturable.

L'enfant devra être obligatoirement présent tout au long de la période.

**Nouvelles Activités Périscolaires Gratuites (N.A.P)**

les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30

**Conditions :**

- ✓ Les repas du jeudi ne sont ouverts qu'aux enfants inscrits aux NAP et seront facturés par le service cantine
- ✓ Les 3 h d'activités NAP sont gratuites, ce service n'étant pas une garderie ponctuelle, il n'y a pas d'inscription occasionnelle, seules les inscriptions permanentes sur l'année scolaire seront prises en compte
- ✓ Pour être pris en charge l'enfant doit IMPERATIVEMENT avoir été inscrit en MAIRIE préalablement
- ✓ La résiliation (uniquement par courrier à adresser en mairie) est possible
- ✓ Chaque absence devra être obligatoirement signalée par téléphone au service jeunesse, en cas d'absences répétées non justifiées, la mairie se réserve le droit d'exclure l'enfant du dispositif
- ✓ L'enfant devra être repris à 16h30 précises, en cas de retards répétés, une exclusion pourra être prononcée, sauf si il est inscrit au Service Municipal d'accueil de 16h30 à 18h00

| <b>LES JEUDIS</b> |  | <b>Inscriptions</b><br>(Cocher la case) |
|-------------------|--|---|
| 12h00 à 13h30     | <b>REPAS le JEUDI MIDI</b><br>Uniquement pour les enfants étant inscrits aux NAP                         | <input type="checkbox"/>                |
| 13h30 à 16h30     | <b>Nouvelles Activités Périscolaires</b><br>Activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques | <input type="checkbox"/>                |

Chaque croix correspondant à un accueil où l'enfant devra être obligatoirement présent tout au long de la période.

## SERVICE MUNICIPAL d'ACCUEIL (SMA)

### Inscriptions permanentes payantes

#### Tarifs par séance:

Forfait matin : 1,20€/séance

Forfait midi : 0,80€/ séance

Forfait soir : 1,50€/séance

|                          | lundi | mardi | mercredi | jeudi            | Vendredi |
|--------------------------|-------|-------|----------|------------------|----------|
| Matin<br>7h45 à 8h20     | ü     | ü     | ü        | ü                | ü        |
| Midi<br>13h30 à<br>13h50 | ü     | ü     |          | ü                | ü        |
| Soir<br>16h10 à 18h      | ü     | ü     |          | 16h30 à 18h<br>ü | ü        |

Inscription pour des jours fixes, chaque croix correspondant à un accueil qui sera facturé au forfait tout au long de l'année scolaire

### Inscriptions occasionnelles payantes

#### Tarifs par séance:

Forfait matin : 1,80€/séance

Forfait midi : 1,20€/ séance

Forfait soir : 3,00€/séance

ü Achat de tickets en mairie après inscription préalable obligatoire

Pour une prise en charge, le ticket devra être donné à la coordinatrice à la salle périscolaire de l'école le Petit Prince au moins 48h avant la séance

Tout dossier devra être rendu complet sinon l'inscription ne sera pas validée

Contact : Mairie de SAINT-MEMMIE - service jeunesse ü 03.26.68.68.91

**ENFANT**

| NOM Prénom | Date de naissance |
|------------|-------------------|
|            | / /               |

**ECOLE**

Classe : .....  
 Nom de l'enseignant : .....

**FAMILLE**Nom et Prénom de la Mère

.....  
 Adresse : .....  
 ü .....  
 ü .....  
 courriel.....  
 profession.....

Nom et Prénom du Père

.....  
 Adresse : .....  
 ü .....  
 ü .....  
 courriel.....  
 profession.....

Situation de famille : Mariés - Vie Maritale - Séparé(e) - Garde Alt. - Seul(e) (rayer les mentions inutiles)

Nom et Prénom du conjoint(e) de la mère

.....  
 Adresse : .....  
 ü .....  
 ü .....  
 courriel.....  
 profession.....

Nom et Prénom conjoint(e) du père

.....  
 Adresse : .....  
 ü .....  
 ü .....  
 courriel.....  
 profession.....

**RENSEIGNEMENTS PAYEUR**

Identité du Payeur : .....

Nombre d'enfant(s) à charge : .....

N° sécurité sociale : .....

N° allocataire CAF/MSA : .....  
 (photocopie du justificatif CAF/MSA à fournir)

Quotient familial : .....

Montant avis Imposition 2014 : .....(si non allocataire CAF/MSA)

(photocopie avis imposition à fournir)

## ASSURANCE

Nom de la compagnie : .....

N° de contrat : .....

(Une photocopie de l'attestation d'assurance doit obligatoirement être jointe au dossier)

## RENSEIGNEMENTS EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom de la personne à contacter : .....

Lien avec l'enfant : .....

N° tél. de cette personne (disponible durant les heures d'accueil) : .....

Nom et Prénom de la personne à contacter : .....

Lien avec l'enfant : .....

N° tél. de cette personne (disponible durant les heures d'accueil) : .....

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX - AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Médecin traitant : Dr..... à (ville) : .....

ü : .....

Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccins et qu'il ne présente pas de contre-indication à la prise de repas (allergies)

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de l'enfant sur préconisation des services d'urgence.

## ATTESTATION

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service jeunesse de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale). Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif aux activités périscolaires conforme à la délibération du conseil municipal, déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

Je reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie

Date : .....

Signature du responsable légal



## RECRE HEBDO

Accueil les mercredis après-midi du temps scolaire

Accueil payant au Château de Fontenay pour les enfants de 4 ans au CM2, les mercredis après-midi du temps scolaire de 14h00 à 18h00.

Possibilité de prise en charge par un animateur à la sortie des classes à 12h avec repas au Château avant le début des activités à 14h.

**Tarif repas : tarif cantine**

**Tarif après-midi mangeots : 3,93€ / 4,32€ selon quotient CAF**

**Tarifs après-midi extérieurs : 7,86€ / 8,64€ selon quotient CAF**

|               | <u>Choix Inscription</u>   | <b>Inscriptions</b><br>(Cocher la case) |
|---------------|--|---|
| 12h00 à 18h00 | prise en charge à 12h à l'école Saint-Exupéry<br><b>REPAS au château de Fontenay</b><br><b>activités de 14h à 18h</b><br>Reprise de l'enfant à 18H00 à l'école Saint Exupéry | ü                                       |
| 14h00 à 18h00 | Prise en charge à 14h à l'école Saint Exupéry<br><b>ACTIVITES de 14h à 18h</b><br>Reprise de l'enfant à 18H00 à l'école Saint Exupéry  | ü                                       |

**La croix correspondant à un accueil facturable.**

**L'enfant devra être obligatoirement présent tout au long de la période.**

## Nouvelles Activités Périscolaires Gratuites (N.A.P)

Les mardis après-midi de 13h30 à 16h30

**Conditions :**

- ✓ Les repas du mardi ne sont ouverts qu'aux enfants inscrits aux NAP et seront facturés par le service cantine
- ✓ Les 3 h d'activités NAP sont gratuites, ce service n'étant pas une garderie ponctuelle, il n'y a pas d'inscription occasionnelle, seules les inscriptions permanentes sur l'année scolaire seront prises en compte
- ✓ Pour être pris en charge l'enfant doit IMPERATIVEMENT avoir été inscrit en MAIRIE préalablement
- ✓ La résiliation (uniquement par courrier à adresser en mairie) est possible
- ✓ Chaque absence devra être obligatoirement signalée par téléphone au service jeunesse, en cas d'absences répétées non justifiées, la mairie se réserve le droit d'exclure l'enfant du dispositif
- ✓ L'enfant devra être repris à 16h30 précises, en cas de retards répétés, une exclusion pourra être prononcée, sauf si il est inscrit au Service Municipal d'accueil de 16h30 à 18h00

| <b>LES MARDIS</b> |  | <b>Inscriptions</b><br>(Cocher la case) |
|-------------------|--|---|
| 12h00 à 13h30     | <b>REPAS le MARDI MIDI</b><br>Uniquement pour les enfants étant inscrits aux NAP                         | ü                                       |
| 13h30 à 16h30     | <b>Nouvelles Activités Périscolaires</b><br>Activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques | ü                                       |

Chaque croix correspondant à un accueil où l'enfant devra être obligatoirement présent tout au long de la période.

## SERVICE MUNICIPAL d'ACCUEIL (SMA)

### Inscriptions permanentes payantes

#### Tarifs par séance:

Forfait matin : 1,20€/séance

Forfait midi : 0,80€/ séance

Forfait soir : 1,50€/séance

|                          | lundi | mardi            | mercredi | jeudi | Vendredi |
|--------------------------|-------|------------------|----------|-------|----------|
| Matin<br>7h45 à 8h20     | ü     | ü                | ü        | ü     | ü        |
| Midi<br>13h30 à<br>13h50 | ü     | ü                |          | ü     | ü        |
| Soir<br>16h10 à 18h      | ü     | 16h30 à 18h<br>ü |          | ü     | ü        |

Inscription pour des jours fixes, chaque croix correspondant à un accueil qui sera facturé au forfait tout au long de l'année scolaire

- L'enfant sera pris en charge jusqu'à 18h sauf dérogation ci-dessous :

**ü J'autorise mon enfant à quitter le SMA à 17h30.**

**Je prends note qu'il sera sous ma responsabilité à partir de 17h30 et que cette dérogation est valable tous les soirs inscrits.**

### Inscriptions occasionnelles payantes

#### Tarifs par séance:

Forfait matin : 1,80€/séance

Forfait midi : 1,20€/ séance

Forfait soir : 3,00€/séance

- ü Achat de tickets en mairie après inscription préalable obligatoire

Pour une prise en charge, le ticket devra impérativement être donné au coordinateur au pôle périscolaire au moins 48h avant la séance.

Tout dossier devra être rendu complet, sinon l'inscription ne sera pas validée

Contact : Mairie de SAINT-MEMMIE - service jeunesse ü 03.26.68.68.91